BETHUNE-COURT

Un coup de couteau. — Pendant que M. Charles Ladrière, 24 ans, apprêteur, se trouvait chez sa fiancée, Mlle Legrand, des coups violents furent frappés dans le panneau inférieur de la porte d'entrée qui vola en éclats.

M. Ladrière sorti et se trouve en présence du frère de sa fiancée, Jean-Baptiste Legrand, 21 ans, journalier, qui se jeta sur lui le couteau à la main, et le frappa de deux coups de son arme.

M. Ladrière fut atteint au cou et aux mains, peu grièvement ; Mme Legrand accourut et parvint à dégager son futur gendre des mains de son fils furieux.

Interrogé par la gendarmerie, Legrand nie avoir frappé à coups de couteau.

AVESNES

LE CHEMIN DE FER DE FOURMIES A WIGNEHIES

A la dernière séance du Conseil municipal de Fourmies, il a été à nouveau question du chemin de fer de Fourmies à Wignehies.

Un ingénieur est venu étudier sur place le projet de tracé qui consistait à faire passer la voie sur les six ponts pour bifurquer ensuite vers la rue Saint-Pierre, passer derrière le groupe scolaire Victor-Hugo, couper la rue Edouard Flament, en face de l'ancienne Brasserie Coppeaux et, à l'aide d'un remblai dans les jardins de Mme Debrun, venir reprendre entre la filature Douvin et l'ancien canal du moulin, le tracé primitivement indiqué par M. Mercier, maire de Wignehies. Ce nouveau tracé, qui ne toucherait pas à la place Verte, désservirait la ville de Fourmies par un arrêt rue Edouard Flament et un autre, place Clavon. Il permettrait en outre aux usiniers, présents et à venir, de la vallée de l'Helpe, de recevoir leurs combustibles et matières premières par la voie ferrée.

Ce tracé ne sera pas sans soulever quelques objections, notamment de la Compagnie du Nord, qui refusera peut-être le passage sur sa voie.

Il faudrait alors créer une voie spéciale qui passerait contre la filature Marche et longerait le grand viaduc à l'aide d'un pont suspendu.

Le passage dans la rue Victor-Hugo ne serait pas très pratique, cette rue n'étant pas très large.

En outre il y aurait une pente peut-être trop sensible entre le groupe scolaire et le fond de la Vistile.

Ce tracé paraît, à première vue, le plus pratique de tous ceux qui ont été jusqu'ici préconisés.

Le Conseil, approuvant en principe, a chargé sa Commission des travaux de s'enquérir s'il n'y a pas d'observations à faire relativement au passage dans la traversée de Fourmies.

En principe, également, le Conseil, par 15 voix contre 2 et 3 abstentions, a voté une subvention de 25.000 francs pour ce projet de chemin de fer.

Garantie, sécurité, pour le public. — Fraîcheur absolue des produits. — Telles sont les maximes de la **Grande Pharmacie de France**, 1, rue Faidherbe à Lille. Aucun médicament n'est délivré sans qu'il ait été au préalable, sérieusement vérifié. — Le contrôle le plus attentif est constamment exercé sur toutes les préparations. 5

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du 2 janvier 1907

Présidence de M. Godard, vice-président

Adjudications

LILLE. — Rue de Thionville, 39. — Une maison de rentier, mise à prix 8.000 fr. est adjugée à Me Godron pour 10.000 fr.

Rue du Metz, 37. — Une maison à usage de cabaret, mise à prix 10.000 fr. est adjugée pour 14.000 fr. à Me Desmazières.

Rue du Marché. — Une cité dénommée « Cité Sainte-Marie » et comprenant 25 maisons dont 2 front à la rue, est mise à prix 8.000 fr. Me Godron est adjudicataire pour 21.300 fr.

Rue de Wazemmes, 178. — Une maison à usage de boucherie-charcuterie, mise à prix 18.000 fr. est adjugée à Me Godron pour 18.500 fr.

Rue de la Justice, 32 et 34. — Une cité dénommée la « Cité des 4-Chemins » et comprenant 23 maisons, mise à prix 23.000 fr. est adjugée à Me Godron pour 46.500 fr.

HELLEMMES. — Rue des Pavillons, 7. — Maisons à usage d'employé, mise à prix 10.000 fr. Me Godron est déclaré adjudicataire pour 20.025 fr.

Rue des Pavillons. — 2 maisons, l'une à usage d'estaminet, l'autre à usage d'ouvrier, sont mises à prix 5.000 fr. Me Jaspar est déclaré adjudicataire pour 10.010 fr.

HALLUIN. — Une maison à usage d'épicerie et de débit de boisson, avec porte-cochère et petite porte. Mise à prix 1.500 fr. Me Jaspar est adjudicataire pour 1.650 fr.

ROUBAIX. — Rue de la Chapelle-Carette, 13 bis. — Un bâtiment à usage de magasin avec porte-cochère. Mise à prix 2.500 fr. Adjugé à Me Lefort pour 2.565 fr.

Rue de la Rondelle, 26. — Une maison à usage d'habitation, avec fonds et terrains en dépendant. Mise à prix 1.297 fr. Adjugée à Me Jasper pour 2.600 fr.

Rue d'Espagne, 3 et 5. — 2 maisons à usage d'ouvrier, mises à prix 2.000 fr. Adjudicataire Me Jaspar pour 4.150 fr.

WASQUEHAL. — Rue de Tourcoing, 102 et 104. — Une maison à usage d'estaminet et une maison à usage d'ouvriers. Mise à prix 2.000 fr. Adjudicataire Me Vandewaele pour 4.025 fr.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 8 janvier 1908

Présidence de M. GODARD, vice-président

A propos d'une séance du Conseil municipal de Tourcoing

Nos lecteurs savent l'aventure survenue au citoyen Quivron.

Il avait déclaré dans une récente séance du conseil que des faits répréhensibles se passaient dans une brasserie-concert. Le propriétaire et le gérant l'assignèrent en correctionnelle en 5.000 fr. de dommages-intérêts.

L'affaire venait aujourd'hui. Le citoyen Quivron a été acquitté, le Tribunal déclarant qu'il a agi de bonne foi.

La fraude

Edmond Demadt, 16 ans, et Polydore Lebbestael, 14 ans, tous deux demeurant à Lille, ont été surpris le 5 janvier, vers 3 h. du matin, rue de Lannoy, chargés de 10 kilos d'allumettes en bois. Lebbestael est remis à ses parents; Demadt, mineur fois poursuivi déjà est envoyé en correction jusque 20 ans.

— Rachel Lampe, 15 ans 1/2, démoutseuse à Roubaix, rue Ma-Campagne, a le 24 décembre, vers 10 h. du soir, à Lannoy, fraudé 2 kilos 500 de café vert, 200 grammes de café torrifié et 50 gr. de tabac haché. Elle est condée à l'assistance publique.

— 3 jours avec sursis à Jules Broyelle, 22 ans, mineur et à Henri Dauchy, 19 ans, journalier, tous deux de Flines-lez-Raches, pour fraude de 1 kilo 500 d'allumettes en bois, le 6 janvier, à Mouchin.

— 6 jours à Arthur Wallaert, 18 ans, et Fernand Leroy, 19 ans, journaliers à Armentières, pour fraude de 500 gr. d'allumettes en bois, le 6 janvier, à 11 h. du matin, à Armentières.

Un excellent truc

Alphonse Bonfils est un gaillard d'environ 45 ans, très solide mais qui n'aime pas beaucoup travailler. Il mendie. Mais un gaillard valide, cela n'inspire pas beaucoup la pitié. Bonfils a trouvé un truc appelant; il s'était installé 3 Sentier [illegible], rue de Fourmies, une grande pancarte ; sourd-muet de naissance ; il lui nous de pouvoir dans l'escarcelle du malheureux infirme.

Mais les gendarmes malins flairèrent la truc. Ils firent parler le sourd-muet et le confirmèrent.

Résultat : 6 mois de prison. C'est la 10e condamnation de Bonfils !!!

LES OCTROIS EN 1906

Au moment où la grave question des octrois s'agite très sérieusement, peu après le Congrès des maires, où la très grande majorité a demandé le maintien de cette importante source de revenus pour les communes, les quelques renseignements qui suivent ne seront pas sans intérêts. Nous les empruntons à l'*Economiste français* :

Au 1er janvier 1907 le nombre des octrois était en France de 1 560 au lieu de 1 565 l'année précédente ; en 1905, sept avaient été créés, trois avaient disparu.

En ce qui concerne les divers modes de perception adoptés par les Conseils municipaux, les octrois se sont subdivisés comme suit au cours des dernières années :

	1902	1903	1904	1905	1906
Mode de gestion.....	1042	1076	1091	1095	1096
Régie simple.....	548	479	471	469	471
Fermes.....	345	340	339	307	289
Abonnements avec l'administration des contributions indirectes.	207	205	203	193	200
Nombre d'octrois.....	1562	1564	1563	1565	1560

Au contraire, du régime de la ferme, le système d'abonnement avec les contributions indirectes sustent pour les octrois qui ne taxent que l'alcool, semble gagner en faveur auprès des municipalités.

Le total des recettes brutes des octrois français s'est décomposé en 1906 comme suit :

Départements.....	172 977 186
Ville de Paris.....	141 481 703
Octrois de banlieue.....	3 135 130
Total.....	317 594 119

Ce dernier chiffre marque sur l'année précédente une augmentation dont voici le détail :

Départements.....	4 [illegible]
Ville de Paris.....	2 [illegible]
Octrois de banlieue.....	67 380
Total.....	7 [illegible]

Voici comment se répartissent les produits dans les diverses catégories d'objets imposables :

Nature des objets imposables	1905	1906	Augmentation	Diminution
Vins.....	80 434 443	82 [illegible]	1 [illegible]	
Alcools.....	1 [illegible]	[illegible]		[illegible]
Bières.....	10 [illegible]	10 [illegible]	[illegible]	
Huiles.....	44 870 135	45 [illegible]	1 [illegible]	
Huiles non minérales.	3 [illegible]	3 [illegible]	[illegible]	
Viandes, Bestiaux, Volailles, Gibiers, Ensemble comestibles.	9 [illegible]	1 [illegible]		[illegible]
Combustibles.....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
Fourrages.....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
Matériaux.....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
Objets divers.....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
Droit accessoire.....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
Totaux....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les frais de perception des octrois se sont élevés pour l'année 1906 à 31.442.187 francs et représentent une quotité moyenne de 10,34 0/0.

La part contributive de chaque consommateur dans les recettes de l'octroi ressort à 20 fr. 22, taux qui excède de 0 fr. 49, celui de l'exercice précédent.

RENSEIGNEMENTS ECONOMIQUES

IMPORTATION DES PLANTES EN ALLEMAGNE

L'Ambassade d'Allemagne à Paris vient de faire savoir que, par une ordonnance du 11 septembre dernier, publiée dans le n° 42 du « Moniteur des Lois de l'Empire », les quatre bureaux de douane dépendant du bureau principal de Sankt Ludwig ont été désignés pour l'introduction en Allemagne des plantes, arbustes et végétaux autres que la vigne, en remplacement du bureau I de Bâle qui a été supprimé.

Le n° 43 du même Bulletin publie également une ordonnance aux termes de laquelle l'introduction des plantes de même espèce pourra se faire par le bureau mecklembourgeois de Rostock.

LA PROCHAINE RECOLTE DU FROMENT EN AUSTRALIE

Des pluies abondantes étant tombées sur diverses parties du continent australien particulièrement en Victoria, la prochaine moisson s'annonce mieux qu'on n'osait l'espérer il y a environ un mois.

On suppose déjà que l'Australie produira suffisamment de blé pour la consommation locale et pour les prochaines semailles. Si les conditions climatériques continuent à être favorables, il se pourrait même que l'on obtînt un léger surplus pour l'exportation.

(Communications de M. Maistre, Consul de France à Melbourne).

DEBOUCHES POUR LES BEURRES FRANÇAIS AUX ETATS-UNIS

Nous extrayons les passages suivants d'un article publié dans le « Bulletin de la Chambre de Commerce française de New-York » sur les importations des produits de l'agriculture aux Etats-Unis pendant l'année 1905-1906 :

« Nos exportations agricoles aux Etats-Unis sont, chaque année, plus importantes et il semble que d'autres articles pourraient trouver des débouchés faciles dans ce pays. Par exemple, ne pourrait-on importer nos beurres de Normandie et de Bretagne aussi bien que les fromages de Roquefort, de Camembert et d'Isigny, et, en proportion moindre, la Brie ? On devrait aussi accroître le chiffre de ces importations si nos producteurs français, en se groupant, voulaient bien envoyer aux Etats-Unis un ou plusieurs voyageurs connaissant bien la partie et experts en langue anglaise, car il n'est pas suffisant de demander aux Chambres de Commerce ou aux Consulats des noms et des adresses, il faut aller voir les gens, les convaincre avec des échantillons en main que le produit offert est meilleur et d'un prix inférieur à ceux qu'ils vendent. Le prix du beurre sans sel varie entre 35 et 40 cents la livre anglaise, pendant tout l'hiver et le printemps et avec un droit d'entrée de 6 cents par livre anglaise, il nous est permis de croire que l'on en vendrait à New-York et ailleurs, dans les grandes villes des Etats-Unis, puisque l'importation du beurre se fait dans ce pays et que les rapports du Département de l'Agriculture déclarent qu'il en a été reçu 194.45 7livres valant 34.794 dollars en 1904, 588.384 livres estimées à 124.134 dollars en 1905 et 196.642 livres, soit une valeur de 57.955 dollars en 1906. Les contrées qui fournissent ce produit sont le Canada et le Danemark principalement et quelques autres pays dont nous n'avons pas le détail. Le tableau suivant donne les entrées en livres et en dollars, pendant les années 1905 et 1906.

	1905 Quant.	1905 Val.	1906 Quant.	1906 Val.
		(dollars)		(doll.)
Canada	463.819	83.559	15.020	3.154
Danemark	81.929	24.374	93.512	24.681
Autres pays ...	38.356	16.203	88.111	20.170
Totaux ...	588.104	124.136	196.643	57.955

La France envoie peu de beurre aux Etats-Unis, et ses ventes sont très irrégulières, ainsi que l'on peut s'en convaincre par le tableau que nous présentons pour les cinq dernières années :

	Quant. en livr.	Valeur (En dollars)
1902	575	150
1903	589	152
1904	2.965	459
1905	1.446	406
1906	203	54

Ainsi qu'il appert dans le résumé ci-dessus, notre part dans l'exportation des beurres aux Etats-Unis est presque nulle, et c'est une ligne dans laquelle on pourrait cependant faire des affaires assez lucratives. Seulement, il faudrait que les intéressés viennent étudier, sur place, ce marché. Il serait nécessaire qu'ils eussent, à New-York, un agent français connaissant bien la langue anglaise. Ils seraient sûrs de faire des affaires considérables au bout de quelque temps, car la consommation du beurre et des produits de ferme, en général, augmente chaque année.

VENTES DE LAINE A CAPETOWN

Les ventes publiques de laine qui n'avaient plus eu lieu au Cap depuis nombre d'année ont été reprises dans les derniers temps. C'est à la maison Wm. Spilhaus and Co qu'est due cette initiative et la première vente s'est effectuée à Capetown le 11 novembre dernier.

Comme il fallait s'y attendre au début, les quantités offertes à la vente n'ont pas été très fortes ; elles ne dépassaient pas 300 balles. Les prix obtenus ont varié entre 6 1/4 pence et 9 2/4 pence par livre, sauf exception pour quelques balles de qualité absolument inférieure et qui n'ont atteint qu'avec peine la cote de 2 7/8 pence.

Il serait assez difficile de dire dès maintenant dans quelle mesure l'exemple de MM. Spilhaus and Co sera suivi et si les ventes publiques de laine au Cap prendront une grande et durable extension. Les avis sont partagés. On reproche à ce système d'être trop dispendieux pour le producteur, surtout en cas de non-vente. Dans tous les cas, en effet, qu'il y ait ou vente ou non, la taxe de 1/2 0/0 est due au commissaire-priseur. Il en est de même pour les frais d'emmagasinage, d'enlèvement des balles, etc. Avec l'ancien système, au contraire, la vente se faisait sur échantillons, le producteur n'avait rien à payer aussi longtemps qu'aucune transaction n'était effectuée. Par contre la vente publique avec exposition des lots présente l'immense avantage de permettre un examen exact et complet de la marchandise et, par suite, d'assurer de meilleurs prix.

(Bulletin Commercial, de Bruxelles).

COURRIER MILITAIRE

AVIS AUX LECTEURS

Je rappelle aux lecteurs de la *Croix* que pour recevoir une réponse dans la *Courrier Hebdomadaire*, il faut adresser une lettre à M. le Rédac., 5, rue Bayard, Paris, et indiquer le nom, le numéro, le pseudonyme, sous lequel la réponse devra paraître. Quand on désire une réponse *par lettre*, joindre à la demande une enveloppe timbrée portant l'adresse exacte. — Les réponses sont faites dans la semaine suivante.

A. A., le Bocage (Calvados). — L'indemnité journalière de 0 fr. 75, accordée aux familles pauvres dont les soutiens sont soldats, n'est pas un droit. — Quand on n'a pas pu l'obtenir avant l'incorporation du jeune homme, celui-ci peut, au régiment, lancer une nouvelle demande à cet effet, en février-mars ou en août-septembre. (Cet si passé dans la Croix.) Le dossier à réunir est le même que pour la revision. — Quel *pauvre* à son capitaine qui le guidera pour les démarches en temps voulu.

F. Casablanca. — La demande de *secours* pour un ancien soldat passe toujours par le général et le ministère qui, seul, peut donner une suite.

Dogtron. — Pour obtenir de passer la revision au canton *de sa résidence*, il faut, dès ce mois-ci, en faire la demande *écrite* au maire de son domicile.

M., Grands-Jeunes-Entraut. — Le changement d'*armes* pour « convenances personnelles » est quasi impossible à un jeune soldat. — Celui qui a été incorporé au génie, en octobre, ne pourra pas obtenir matériellement d'aller ailleurs comme fantassin ou artilleur.

Abbé D., Quinzin. — La question des 12 jours est encore en suspens. Il faut attendre la décision du Parlement et l'apparition des *affiches de périodes*. Vous me reviendrez lorsque cette question sera réglée, et je vous fixerai pour le reste.

E. G., Méribel-les-Rebelles. — Il faudra, pour servir en Algérie, en faire, de vive voix, la demande motivée au commandant de régiment qui assiste le Conseil de revision. — Il prendra note et donnera satisfaction dans la mesure du possible.

G. L. — Les *ajournés* deux fois des classes de 1901 et 1902 seront-ils, pour les périodes, assimilés aux anciens dispensés et tenus d'accomplir 28 jours ? La question est à régler. Il faut attendre la décision du ministère.

A. R., 560. — 1° 1901 sera convoqué cette année. Etant dispensé *article 21*, il fera deux fois 28 jours (ou 24), et ce sera tout. — 2° On peut toujours, quand on a un motif, demander un *sursis*. — 3° Une fois convoqué, lancer la demande au général commandant la subdivision par la gendarmerie qui fera le nécessaire.

L., St-Georges, par Ryron. — Pour passer le Conseil de *réforme* (et non la revision, comme vous citez) à M., il faut être *en résidence* régulière dans cette ville.

Abonné beaucoron. — Le conscrit, à la revision, expose au major ses *ennuis physiques*. Celui-ci peut le proposer pour le *service auxiliaire*, s'il est utilisable dans l'armée.

Vendée, A. A. B. — Veuillez lire, une fois pour toutes, l'avis placé en tête du *Courrier*. — Lire la réponse ci-dessus : *A. A., le Bocage*.

M., Molthoud. — Les vieux soldats peuvent toujours demander au ministre un *secours*. Voir à la mairie et à la gendarmerie pour les démarches et le dossier à présenter.

L. F., de T.. — Pour les écoles de sous-officiers, il faut avoir deux ans de grade *au 31 décembre de l'année de la présentation*. — Se procurer le nouveau programme pour s'en convaincre et aussi pour connaître les nouvelles matières demandées aux examens.

R. A., Montbeumet (Aude). — Je répends à tous ceux qui envoient une *enveloppe timbrée portant leur adresse exacte*. Si cela n'arrive pas, s'en prendre à la poste. — Un colonial engagé avec prime doit, pour passer dans la métropolitaine, trouver un *permutant*. C'est le mieux.

Abel Hastings. — L'ancien dispensé article 20 peut rentrer en France quand ses trente ans sont révolus.

Réfaut. — Pour servir dans une *organisation militaire* et être utilisé comme *mounier*, il faut être affecté, à la revision, à une section d'administration pour le *service armé*. — Ceci dépend du commandant de recrutement.

C., Illiat, par Thouzey. — Soumettez le cas, de ma part, à M. l'abbé Fauvax, 46, cours Charlemagne, Lyon.

A. M. D. G. (Basses-Alpes). — Adressez-vous, de ma part, à la Société : « le Soldat de demain », 28, rue de la Sourdière, Paris. — Elle vous donnera satisfaction.

A. J., N° 48. — Avec la nouvelle loi (art. 19), l'ajournement d'*office* n'a lieu qu'une fois. Au second examen, le sort du conscrit est réglé définitivement.

Répondu directement. — Le M., boulevard Lateur-Maubourg. — D., rue G., Puteaux. — F., 18e, fort de Vanves. — L., à Fleulaine (Aisne). — Ch., Bannes-les-Dames. — F., Rugles (Eure). — B., Landerneau. — M.-sur-St-G., Bauchen (Belgique). — D., Villers-sur-Saulnot (Haute-Saône). — S., St-Donatien (Nantes). — F., Lescuns (Lozère). — L., vic., St-G., Périgueux. — T., St-Hilaire-du-Bois (M.-et-L.). — G. A., Crèhéres (C.-du-N.). — D. (Union ar. cavr.). — T., Rc. Th., Limoges. — T., Champagnay (Savoie).

— R., Pontevraux. — R., Lens (Aisne). — Ch., sup., Reims. — G., St-Hilaire-le-V. (Vendée). — R., Gravenne (Corrèze). — R. C., à Ruisgaiss. — A., 149, Albi. — F., c. de Médéon. — G., rue du Rac, Paris. — L., Fursay (Isère). — Ch., 20e dr., Saint-Etienne. — P., 61e, Aix-en-Pro., ...ice.

G. M.

LES RETARDATAIRES

Amateurs d'Almanachs doivent se presser s'ils veulent encore en trouver.

Il ne reste plus en magasin que 2 cartons, qui s'épuisent rapidement.

L'Almanach pittoresque,	0 fr. 50
L'Almanach de la 1re Communion	0 fr. 20
L'Almanach illustré des Enfants	0 fr. 20
L'Almanach des Familles	0 fr. 20
L'Almanach de la vie paroissiale.	0 fr. 40
L'Almanach de la Jeunesse Franco.	0 fr. 40
L'Almanach paroissial.	0 fr. 40

Portes remises par quantités

Adresser AU PLUS VITE les Commandes à la Librairie de la Croix du Nord, 1, rue des Sept-Agnelles (Grand'Place), Lille.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur

Georges-Charles DESURMONT

Artiste peintre

Officier de l'Ordre du Nichan-Iftikhar

décédé le 7 janvier 1908, dans sa trente-sixième année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Souvel et Services solennels, qui auront lieu le samedi 11 dudit mois, à onze heures, en l'église de Seclin, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de cette ville, pour être inhumé dans le caveau de famille.

Les messes seront chantées le même jour, à dix heures.

L'assemblée à la maison mortuaire, 66, rue d'Arras, à dix heures et demie (levée du corps à dix heures trois-quarts).

Des pains seront distribués aux pauvres, le jour du Service, par les soins de MM. les Membres du Bureau de Bienfaisance.

Les Dames sont priées d'y assister. 4582-9-10

PORT DE DUNKERQUE

SORTIES du 7 janvier

Nantes, v. Aulne, 698, dm.
Bilbao, vap. St-Pierre, 571, dm.

ARRIVAGES ET DEPARTS

St. V.-de-Strasbourg est arr. à Dunkerque le 7 ven. d'Alger ; st. V.-de-Rochefort est passé à Gibraltar le 7 all. à Rosario ; st. P.-L.-Lallier est arr. à Bordeaux le 7 ven. de Cette ; st. V.-de-Boulogne est arr. à Boulogne le 7 ven. de Dunkerque.

NOUVELLES MARITIMES

DEPARTS :	ALLANT A :
Glasgow 5 janv. st. Clan-Sutherland	Dque
Shields 6, st. Benalder	Dunkerque
id. st. Novorossia	id.
Hull 5, st Eagle	id.
Ipswich 5, sl. ang. Jessamine	id.
Chagaral 1, 3m. Grande-Duchesse-Olga	Valparaiso

ARRIVAGES :	VENANT DE :
New-York 28 déc. st. ang. Mistor	Dunkerque
San-Diego 23, 4-m. Champigny	Portland (O)
Londres 6 janv. 3m. St-Rogatien	Sydney
Riga 4, st. Fulton	Dunkerque
(est actuellement retenu par les glaces)	
Sulina 3, st. Nettleton	Gibraltar

EXPEDIE de :	POUR :
Londres 7 janv. st. Clan-Macaulay	Dque
id. st. City of Paris	id.

MARCHÉS

LILLE. — SUCRES. — Sucre cassé : 62.50 ..... pain n° 1 : 63.50 ; n° 3 : »» ; Cuite 1er jet 35.50 à »»,»» 2e »»,»» à.....

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. 40.75 et »»,».

Marché aux bestiaux. — Cours du 8 janvier 1908. — Nombre d'animaux amenés : Bœufs, 98 ; Vaches, 91 ; Taureaux, 15 ; Veaux, 200 ; Moutons, ... ; Porcs, ...

Vendus pour Lille : .. bœufs, .. vaches, .. taureaux, ... veaux, ... porcs.

Vendus pour le rayon d'approvisionnement : .. bœufs, ... vaches, .. taureaux, ... veaux, .. porcs.

Prix de revient au kilo sur pied : Bœufs, 1,00, 0,90, 0,80 ; Vaches, 0,85, 0,75, 0,65 ; Taureaux, 0,80, 0,70, 0,60 ; Veaux, 1,50, 1,35, 1,15 ; Moutons, vendus de .. à .. la pièce ; Porcs, ...

Prix de revient au kilo de la bête entière, déduction faite du cinquième quartier. — Bœufs, 1,55, 1,45, 1,30 ; Vaches, 1,35, 1,25, 1,10 ; Taureaux, 1,30, 1,25, 1,05 ; Veaux, 2,20 2,10, 1,85, Moutons, ... ; Porcs, ...

Hazebrouck, le 6 janvier.

Pain de ménage, le kilo		0.38	....
» supérieur, dit de gruau.		0.80	....
» demi-blanc		0.28	....
Prix moyen du blé		17...	....

Bailleul, 7 janvier.

Avoine,	18.50	Foins	8 ..
Haricots	34...	Paille	4...

Bourbourg, 7 janvier.

Houx-Ec	....	....	la couple
le 1500gr.	.1.65	.1.75	Poul. gras	.7...	.9.50
par 100 kilos			Petits poul.	.4...	.5 ..
Étoupes	20...	24 ..	Poules	.4 .	.5...
Pignons	.7	9 ..	Canards j.	.4.60	.6...
Carottes	.4.50	.5.00	Pigeons	.1.25	.1.4.
Haut.			Oies jeunes	8...	10...
30 Avoine	.8.75	.8.	Dindes	12...	19 ..
80 Fèves	16...	16.00	Dindons	14...	18..0
... Pois bl.n	....	....	Canetons	....	....
Blé bl.	....	....	Lapins la p.	.2.50	.3.50
Blé r.	....	....	Lièvres	.5...	.7...

Marché aux bestiaux du 7 Janvier.

Génisses grasses de 0.90 à 1.00 ; génisses pleines de 300 à 350 fr. ; vaches grasses de 0.65 à 0.75 le k. ; vaches laitières de 550 à 700 fr. ; vaches pleines de 400 à 500 fr. ; bœufs gras le k. de 0.90 à 1.00 ; bœufs de Mayenne le k. 0,90 à 0.95 ; taureaux de 260 à 350 fr. ; veaux gras de pays de 1.30 à 1.40 ; moutons du pays 1.30 à 1.40 ; porcs gras du pays de 1.15 à 1.20 ; porcs convert de 40 à 60 fr. ; porcs en cage de 35 à 36 fr. ; truies de 100 à 120 fr.

Marché aux chevaux du 7 Janvier.

Hongres . ans 450 fr. ; Juments . ans ... à 400 fr. ; poulains . mois à ... fr. ; poulains .. mois 250 fr. ; mulets .. ans, ... fr. ; ânesses mois, 200 fr. ; poneys . ans, ... à 250 fr. ; chevaux russes, ... fr. ; chevaux divers de 80 à 200 fr.

Paris, 8 janvier.

SUCRES RAFFINES (cote commerciale). — La demande est toujours assez active de la part de la consommation ; les cours s'inscrivent en hausse de 50 centimes.

On cote à Paris en disponible, les 100 kilos, par wagon complet et suivant marques aux usines :

En cartons de 5 kil. rangés	62 ..	à	63 50
» 1 kil. ..	63 50		64 ..
En caisses de 50 à 60 kil.	62 50		63 ..
» 25 à 30 kil.	63 ..		63 50
» 10 kil. ..	63 50		64 ..
Raffinose en pains. ..	59 50		60 ..

Pour les cours de province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, les 100 kilos, à Paris, droits déduits : cubes, 34,50 à .. fr. ; pains, 32,50 à .....

PRODUITS ALCOOLIQUES. — On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

3/6 déchets . . . en sacs	.57 50	à	.58 50
Irrégulier	.57 50		.58 50
Petits déchets	.57 ..		.57 50
Sucrés en poudre.	.57 ..		.57 50
Semoules (suivant finesse).	59 50		.60 ..
Glaces	.59 50		.60 50
Cristallisés extra sequinés. . .	.55 50		.56 ..
— en poudre	.56 50		.57 ..

Cours du, 6 janv.

Les 100 kilos.			
Graine. colz.	84.25	.....	Suite colz.	82...	.....
Graine. lin	28.25	.....	Huile lin	84.25	.....
Fromt. cois	14...	.....	Huile chènevis	30...	31...
Fromt. lin	20...	21...	Blé roux.	19.50	20...
Fromt. Chanv.	.....	.....	Seigle.	16.50	17...
			Avoine	17...	18...

Nitrate de soude disponible Anvers . . . . .

Sulfate d'ammoniaque disponible Anvers . . . 27...

Chicorée, vieilles à 15.50 à 16 — Consettes, 20.25

Détails sur ma guérison

Par Mme Murati

Mme MURATI (C. Pesilian Hyères)

Mme Herminie Murati, dont nous donnons ci-dessus le portrait, habite Hyères (Var), au quartier Saint-Martin, Poterie Casaretto. Elle a été guérie par les pilules Pink d'une grave anémie et à la suite de sa guérison elle a écrit ce qui suit :

« Pendant longtemps j'ai beaucoup souffert. Je me rappelle avoir commencé par perdre l'appétit et les couleurs. Il fallait me forcer à manger et même les mets que j'aimais autrefois ne me faisaient plus aucun plaisir. J'avais maigri et mes forces diminuaient de plus en plus. Mon appétit était devenu encore plus mauvais, car mon estomac n'était tout-à-fait délabré puisqu'il, en vint à refuser les aliments, même légers. Il me semblait que je n'avais plus de sang dans les veines, tellement j'étais affaiblie. Le matin en me levant j'étais déjà brisée et je me tenais pliée, tellement les reins me faisaient mal. Il me semblait qu'ils étaient brisés. Ma respiration était devenue très courte et mon oppression était telle que c'était toute une affaire, et une vraie souffrance, que de monter un escalier ou de marcher rapidement. On m'avait dit que j'étais profondément anémique, qu'il fallait que je fasse très attention et malheureusement les médicaments ordonnés ne me faisaient rien. Je ne constatai pas la moindre amélioration. Alors, j'ai pris les pilules Pink qui m'avaient été conseillées par plusieurs personnes. Les pilules Pink m'ont guérie. Il paraîtra exagéré de dire qu'elles m'ont débarrassée de mon anémie, comme si on l'enlevait avec la main, et cependant c'est un peu comme cela qu'elles m'ont débarrassée, si l'on tient compte qu'après avoir souffert des années, j'ai été guérie en quelques semaines ».

Les pilules Pink donnent du sang et tonifient les nerfs, guérissent rapidement les maladies suivantes : anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, rhumatismes. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris, Frs. 3,50 la boîte, 17 ,50 les 6 boîtes franco.

SOYEZ Pôro

41-43, Rue des Ponts-de-Comines, LILLE

Adressez-vous directement en fabrique. Cadeaux pour fêtes : Maroquinerie de luxe, Trousses de voyages, etc., etc. Atelier spécial pour la fabrication des Sangles automobiles. Téléphone 694.

Le Docteur **DOGNIAUX**, Spécialiste

Hernies (guérison complète en quelques jours sans bandage, pour la vie). Paiement après guérison.

Varicocèle, - Hydrocèle, - Difformités

Radicalement guéries par procédés spéciaux

Reçoit lundi et mercredi, de 1 à 3 heures, en son Institut, 78, rue de l'Institut, à FUMET-Heigne, près de Charleroi (Belgique).

Sœurs de Charité. — Ancienne maison.

Par les

TEMPS FROIDS & HUMIDES

ne consommez d'autre apéritif que le

BANYULS-TRILLES

soignesusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.

C'EST L'APÉRITIF D'HIVER

par excellence

recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.

Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette.

BANYULS-TRILLES

Le Guérit-Vers Gobert guérit radicalement sans le secours d'aucun instrument tranchant : cette préparation ne peut déterminer aucune inflammation. Dépôt : Pharmacie Centrale de Lille, 29, rue Esquermoise.

BOURSE DE LONDRES

8 janvier 1908	Cours précédent	Ouverture
Consolidés	84 1/8	84 1/8
Extérieure	91 3/4	91 3/4
Turc (série D).	94 ./.	94 ./.
Banque ottomane . . .	17 1/2	17 1/2
Rio-Tinto	66 7/8	66 7/8
Consolidés Goldfield . .	3 1/2	3 1/2
East Rand	4 1/8	4 1/8
Rand Mines	5 11/16	5 11/16
Chartered	0 18/1 1/2	0 18/1 1/2
Robinson Gold	9 ./.	9 ./.

Pour nos Ménagères

MARCHES	Beurre (le kilo)			Œufs (le mille)				Pommes de terre (les 100 kilos)		
				Normandie	Picardie					
Paris, 31 décembre .	Normandie	3.10	4.40